

PRESENTATION DE NOS MEMBRES : LE CROS BFC

EN SAVOIR PLUS

➔ Aux origines du CNOSF



Le Comité Olympique Français naît en 1894 à l'occasion des premiers Jeux Olympiques modernes mais mettra quelques années à trouver son souffle. Sa mission est d'assurer le déplacement et l'hébergement de la délégation française à l'occasion des Jeux Olympiques.

Le Comité National Sportif est lui créé en 1908 pour regrouper en son sein des fédérations ou des unions pour traiter de questions communes. Dans l'idée de reconstituer l'unité du mouvement sportif français, les deux comités finissent par fusionner.

Le Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) voit le jour le 22 février 1972, sous la forme d'une association déclarée. Le CNOSF bénéficie de la reconnaissance d'utilité publique accordée en 1922 au CNS. Les Comités Régionaux Olympiques Sportifs (CROS) sont alors les instances qui représentent le CNOSF au niveau régional.

➔ Fédération, ligue, comité, quelle différence?

De façon générale, fédération, ligue et comité peuvent se différencier par le critère géographique où la fédération est nationale, la ligue régionale et le comité départemental.

Les ligues régionales et comités départementaux sont constitués en association loi 1901 et représentent à leur échelon territorial les fédérations nationales. Les clubs ou associations locales sportives sont, quant à eux, affiliés directement aux fédérations nationales qui, si elles jouissent du statut d'association loi 1901, ont des prérogatives que n'ont pas les associations. Reconnues par l'Etat, les fédérations sont soumises au Code du sport.

Le modèle sportif français repose en effet sur le système de la délégation, délivrée par le Ministère chargé des sports pour une durée déterminée, à une seule fédération dans chaque discipline. Parallèlement, les ligues professionnelles nationales, agissent dans leur champ de compétence par subdélégation des fédérations et sont entre autres chargées de la gestion de l'activité professionnelle de la discipline concernée. Les fédérations et les ligues professionnelles constituent les acteurs majeurs du droit du sport.



Chrystel MARCANTOGNINI, vous êtes présidente du Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté, pouvez vous nous le présenter ?

Le Comité Régional Olympique et Sportif BFC est l'échelon régional du CNOSF. Il est le représentant des ligues et comités régionaux de Bourgogne-Franche-Comté. Le CROS BFC Compte 75 ligues et comités affiliés.

Son rôle principal est d'être à leurs côtés pour défendre et développer les intérêts du mouvement sportif régional, pour soutenir leurs projets et la construction de leur structure et enfin promouvoir les principes fondamentaux et les valeurs de l'olympisme, propagés par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Quelles sont les principales missions du CROS BFC ?

Le CROS BFC a pour mission de développer la pratique sportive, sauvegarder et diffuser l'Olympisme, préserver le patrimoine sportif régional en tenant compte autant des spécificités locales que des orientations et actions initiées par le CNOSF.

Ses missions et actions actuelles s'organisent ainsi à travers 4 axes imposés par le CNOSF :

- Sport & politique publique,
- Sport & professionnalisation
- Sport & citoyenneté et éducation
- Sport & Santé

Le CROS BFC mène plusieurs actions propres à son territoire. Il est notamment largement apprécié par les clubs pour la mise à disposition d'un service qui aide les structures dans la gestion des paies, des contrats des salariés et autres questions sur les ressources humaines.

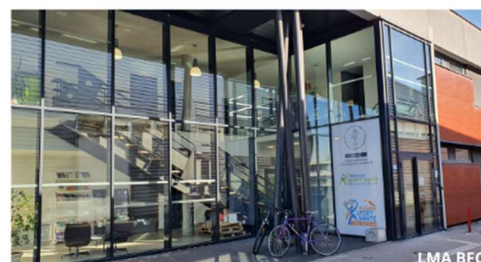
Sur la thématique Sport et Santé, le CROS BFC s'est particulièrement distingué au niveau national puisqu'il est à l'initiative de la structuration du réseau Sport-Santé qu'il porte en partenariat avec l'ARS, la DRAJES et la Région.

Le CROS BFC a, entre autres, en charge la coordination d'un Réseau de référents pour la lutte contre les agressions sexuelles, sexistes, et plus largement tout type de discriminations ; réseau en cours de redynamisation suite à l'épidémie de COVID.

Comment êtes-vous organisé sur le territoire ?

Le CROS BFC mène à bien ses missions avec à un Conseil d'Administration de 23 membres dont 15 d'entre eux siègent au bureau et grâce à une équipe de 11 salariés répartis sur deux sites, à Besançon et à Dijon. Boris Bapicot en est le directeur général et nous formons un véritable binôme..

Le Mouvement olympique est présent sur l'ensemble du territoire via les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS) qui siègent en tant que membre du CA et pour 3 d'entre eux au bureau du CROS BFC.



Site du CROS BFC à Besançon

PROJET IMPACT 2024 - CROS BFC, LES SPORTIVES ET LE MOUVEMENT ASSOCIATIF BFC



DE LA FEMINISATION A LA MIXITE DANS NOS ASSOCIATIONS COMMENT PASSER DU DEBAT A L'ACTION

ATTENTION
CHANGEMENT
DATE !

**JEUDI 1^{ER} DECEMBRE 2022
DE 9H A 18H**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES (ENSM) 26 RUE DE L'EPITAPHE. 25030 BESANCON

SUR INSCRIPTION



Le Comité Régional Olympique et Sportif, Les Sportives et Le Mouvement Associatif de Bourgogne Franche-Comté ont pour ambition d'accompagner concrètement les associations sportives et plus largement le tissu associatif de Bourgogne-Franche-Comté dans la démarche de féminisation

Lauréat de l'appel à projet Impact 2024, ce projet d'envergure régionale vise à proposer des actions concrètes, des ressources diverses aussi bien humaines que des outils notamment à travers la formation, de la coordination, la coopération, pour plus de mixité.

En Bourgogne-Franche-Comté, le sport représente 21% des créations d'associations chaque année. L'engagement sportif est une locomotive et un levier important dans le dynamisme territorial.

Face aux enjeux actuels, conjoncturels et législatifs, le tissu associatif, sportif et la jeunesse étudiante de Bourgogne-Franche-Comté se mobilisent pour passer du débat à l'action sur les questions d'égalité et de mixité. C'est dans le cadre de ce projet qu'est organisée, le 1er décembre prochain une journée de rencontres et de réflexion pour pouvoir ensuite passer à l'action.

Chrystel MARCANTOGNINI, vous êtes vous-même présidente du CROS BFC, est ce à dire que c'est chose rare dans ce secteur ?

➔ Qui sont Les Sportives?



L'association Les Sportives a but non lucratif, existe depuis le 8 mars 2019. Elle a pour premier objet de promouvoir la pratique mixte du sport pour tous les publics.

Elle a pour second objet l'accompagnement des structures sportives ou non sportives dans la définition de leur développement de la pratique mixte du sport et de la pratique des femmes et en faveur de la représentation de la mixité, à travers de la formation, de l'organisation d'événements de promotion, de démocratisation et de débats autour du sport au féminin et la mobilisation de réseau de sportives et d'acteurs et actrices qui agissent en faveur du sport au féminin. Aurélie BRESSON en est l'actuelle présidente.

Pour vous donner une idée, sur les 13 CROS existants 3 seulement ont à leur présidence une femme et même si cela change un peu il y a très peu de femmes Directeur Technique National. Les femmes sont néanmoins présentes dans le milieu sportif mais à d'autres postes.

Pour encourager la montée en compétence des dirigeantes associatives le CNOSF a créé le club des 300 femmes dirigeantes, un programme pour accompagner les femmes dans leur fonction de dirigeantes. Suite à l'appel à candidature auprès de toutes les fédérations, 3 femmes du CROS BFC, dont je fais partie ont été sélectionnées pour être formées sur différentes thématiques. Cela permettra de développer et d'asseoir nos compétences au sein de nos gouvernances respectives.

Qu'attendez-vous de cette journée du 1er décembre 2022?

Du monde tout d'abord, du monde pour se pencher sur le sujet. Il y a encore du chemin à parcourir pour que les femmes se retrouvent à part égale dans les instances de décisions des associations sportives et pas uniquement. Et la journée du 1er décembre vient justement lancer une réflexion sur le sujet qui doit mener à l'action.

C'est une journée que j'attends avec impatience car elle est portée conjointement par 3 réseaux que sont Les Sportives, Le Mouvement Associatif BFC et le CROS BFC. C'est aussi une première au niveau national de proposer un tel sujet de réflexion de façon conjointe avec le milieu du sport et le milieu associatif de façon large.